

BICARBONATE DE SOUDE**1.- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE****1.1 Identification de la substance**

- **Nom chimique :** Bicarbonate de Soude
- **Formule moléculaire :** NaHCO_3
- **EINECS :** 205-633-8
- **N° d'enregistrement REACH :** 01-2119457606-32-0008
- **N° CAS :** 144-55-8

1.2 Utilisations principales identifiées de la substance et utilisations déconseillées

Identifications principales : Hydrogénocarbonate de Soude, bicarbonate de soda.

Utilisations : additif pour l'alimentation animale, additif pour l'alimentation humaine, produits médicaux, ingrédient cosmétique, traitement de gaz, formulation dans des produits de nettoyage, coadjuvant d'élaboration dans l'industrie métallurgique et minière, production de pulpe et papier.

1.3 Identification de la société:**Diquino, S.A.**

Adresse: Urbietta, 18 – 5º Izda.

20.006 SAN SEBASTIAN

Tel: 34 943 424107

Fax: 34 943 424621

E-mail: dqn@diquinosa.es**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Numéro ORFILA (INRS) : +33 145 42 59 59

2.- IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance****Classification conformément au Règlement (EC) No 1272/2008 (CLP/GHS)**

- Le bicarbonate de soude ne figure pas actuellement dans la liste de l'Annexe VI du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil sur la classification, l'étiquetage et l'emballage de substances et mélanges.

Classification conformément à la Directive 67/548/EEC

- Le bicarbonate de soude ne figure pas actuellement dans la liste de l'Annexe I de la Directive 67/548/EEC.

Explosivité : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Propriétés d'oxydation : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Inflammabilité : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Stabilité thermique : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Toxicité aigüe : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Toxicité aigüe – lésions

irréversibles après exposition

unique : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Toxicité en doses répétées : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Irritation / Corrosion : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Sensibilisation : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Carcinogénicité : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Mutagénicité –

Toxicité génétique : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Toxicité pour la reproduction

- fertilité : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Toxicité pour la reproduction

- développement : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Toxicité pour la reproduction

- allaitement : Concluant, mais non suffisant pour la classification

Environnement : Concluant, mais non suffisant pour la classification

2.2 Eléments d'étiquetage

Fondé sur des données disponibles concernant les risques physiques, de santé et de l'environnement, il n'est pas nécessaire de classer ou étiqueter le bicarbonate de soude conformément au Règlement CLP.

3.- COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

N° CAS	N° EINECS	N° de REACH	Concentration (% poids)	Nom
144-55-8	205-633-8	01-2119457606-32-0008	> 99 %	Bicarbonate de Soude

4.- PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Yeux: Laver immédiatement les yeux à l'eau abondante. En cas d'irritation appeler un médecin.

Peau: On n'attend pas que des mesures de premiers secours soient requises. Laver avec de l'eau et du savon abondants en cas d'irritation. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion : Des doses extrêmement grandes pourraient causer des troubles gastro-intestinaux. Si les troubles persistent, appeler un médecin.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Appeler un médecin si elle a des difficultés respiratoires.

5.- MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction applicables : de l'eau, de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone (CO₂), des chimiques siccatifs.

Moyens d'extinction non applicables: aucun.

5.2 Dangers spécifiques dérivés de la substance

Gaz d'oxyde de sodium et dioxyde de carbone.

5.3 Recommandations pour les sapeurs-pompiers

Porter des vêtements protecteurs et un équipement de respiration autonome.

6.- MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Recommandations pour le personnel qui ne fait pas partie des services d'urgence :

- Empêcher de nouveaux écoulements ou fuites de façon sûre.
- Tenir loin de produits incompatibles.

Recommandations pour le personnel d'urgence :

- Évacuer au personnel à une zone sûre.
- Tenir les personnes loin de la zone et à contrevent de l'écoulement.
- Aérer la zone.
- Porter des vêtements protecteurs adéquats.

6.2 Précautions de l'environnement

- Tenir loin de déversoirs, d'eaux superficielles et souterraines.

6.3 Matériel et méthodes de contention et nettoyage

- Balayer ou aspirer le produit quand il est répandu sur le sol.

6.4 Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 « Contrôles d'Exposition / Protection personnelle ».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions pour une manipulation en sûreté**

- Utiliser des systèmes pneumatiques ou mécaniques pour le transfert massif de la substance.
- Utiliser des extracteurs de ventilation et/ou des filtres de ramassage de poudre pour un transfert massif et stockage.
- Utiliser de la protection respiratoire approuvée pour la manipulation.
- Tenir le produit en vrac loin d'égouts.

7.2 Conditions pour un stockage sûr

- Maintenir le récipient bien fermé.
- Maintenir le conteneur dans un lieu frais et bien aéré.
- Stocker dans un lieu frais et sec, éloigné d'acides.

7.3 Utilisations spécifiques

- Pour plus d'information, merci de contacter le fournisseur.

8.- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Cette substance en poudre n'a pas de directrices spécifiques pour l'exposition car elle est considérée comme poudre gênante. Les limites suivantes doivent être appliquées aux particules non régulées d'autre manière :

OSHA (PEL/TWA) :	15 mg/m ³ (poudre totale)
	5 mg/m ³ (fraction respirable)
MSHA (PEL/TWA) :	10 mg/m ³ (poudre totale)

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Utiliser des extracteurs de ventilation pour accomplir les limites d'exposition à la poudre.
- Disposer de systèmes pour le lavage des yeux et de douches dans le lieu de travail.

Protection personnelle

- **Protection des yeux / visage** : utiliser des lunettes de sécurité avec de la protection latérale.



- **Protection de la peau** :
 - o **Protection des mains** : utiliser des gants résistants aux alcalins.



- o **Autres** : utiliser des vêtements de manche longue et facilement lavables afin de minimiser le contact avec la peau si une période d'exposition longue est prévue.

Protection respiratoire

Si la poudre ou le nuage est évident et les contrôles techniques ne sont pas faisables, porter un respirateur ou un masque pour la poudre approuvé par NIOSH/MSHA, EU, CEN ou meilleur.



9.- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	Blanc, poudre granulée
Odeur:	Inodore
pH:	8,4 (1% solution)
Point de fusion / point de congélation :	Non applicable (décomposition)
Point d'ébullition initial:	Non applicable (décomposition)
Point d'inflammation:	Non combustible
Vitesse d'évaporation :	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz):	Non inflammable
Inflammabilité supérieure / Inférieure :	Non inflammable
Pression de vapeur:	Non applicable
Densité de vapeur :	Non applicable
Densité relative :	2,21-2,23 à 20°C
Solubilité:	93,4 g/L at 20°C et pH=8,4
Coefficient de partage :	Non applicable
Température d'auto-ignition:	Non inflammable
Température de décomposition :	> 60°C
Viscosité :	Non applicable
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriétés oxydantes:	Non oxydant

10.- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

- Il réagit avec des acides en formant du dioxyde de carbone.

10.2 Stabilité chimique

- Le produit est stable sous des conditions normales de température.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Dégagement de dioxyde de carbone en cas de réagir avec des acides.

10.4 Conditions à éviter

- Contact avec des acides sauf sous des conditions contrôlées.
- Le maintenir avec d'excès de chaleur ou humidité.

10.5 Matériaux incompatibles

- Acides.

10.6 Produits dangereux de décomposition

- Dioxyde de carbone gazeux.

11.- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Information d'effets toxicologiques**

Toxicité aigüe :

LD50 oral: > 4,000 mg/kg (rat)

LD50 dermique: Il n'y a pas de données disponibles

LC50 inhalation : 4.74 mg/l (rats)

Corrosion/irritation de la peau : Non irritant (peau de lapin).

Domage/irritation sérieuse des yeux : Non irritant (yeux de lapin).

Sensibilité respiratoire ou dans la peau : Il n'y a pas de données disponibles.

Mutagenicité dans des cellules germinales : Il n'y a pas de données disponibles.

Carcinogénicité : Il n'est pas reconnu comme cancérigène.

Toxicité pour la reproduction : Il n'y a pas de données disponibles.

STOT-exposition unique : Il n'y a pas de données disponibles.

STOT-exposition répétée : Il n'y a pas de données disponibles.

Danger par aspiration : Il n'y a pas de données disponibles.

12.- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

- 96h LC50 *Lepomis macrochirus* (poissons) : 7,100 mg/L
- 96h NEOC *Lepomis macrochirus* (poissons) : 5,200 mg/L
- 96h LC50 Rainbow trout (poisson) : 7,700 mg/L
- 48h EC50 *Daphnia magna* (crustacés) : 4,100 mg/L
- 48h NEOC *Daphnia magna* (crustacés) : 3,100 mg/L
- 21 jours NEOC *Daphnia magna* (crustacés) : > 576 mg/l

12.2 Persistence et dégradabilité

Dégradation abiotique

- Eau, hydrolyse

Résultat : Equilibre acide/base en fonction du pH.

Dégradation du produit : acide carbonique / bicarbonate / carbonate / CO₂.

Biodégradabilité

- La biodégradabilité n'est pas appliquée aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

- Air : non applicable
- Eau : solubilité et mobilité
- Sol/sédiments : solubilité et mobilité

12.5 Évaluation de résultats de PBT et vPvB

- Non disponible

12.6 Autres effets adverses

- Non disponible

13.- CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement de résidus

L'élimination de cette substance ne représente pas de danger car elle n'est pas classée comme résidu dangereux. L'élimination de résidus sera effectuée conformément aux dispositions nationales ou régionales de l'utilisateur.

Produit / Élimination d’emballages : Se défaire des produits ou des colis conformément aux normes locales.

Options de traitement de résidus : Étant donné qu’il s’agit d’un résidu non dangereux, le matériel peut être éliminé dans une décharge conformément aux réglementations gouvernementales.

Options d’élimination d’eaux résiduelles : L’élimination d’eaux résiduelles n’est pas recommandable.

Autres recommandations d’élimination : aucune.

13.2 Information additionnelle

Le processus, utilisation ou contamination de ce produit peut changer les options de gestion de résidus.

14.- INFORMATIOS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro UN

Aucun

14.2 Nom correct d’embarquement UN

Non régulé

14.3 Classe de transport de risque

Non régulé

14.4 Groupe d’emballage

Non régulé

14.5 Risques de l’environnement

Non régulé

14.6 Précautions spéciales pour l’usager

Non régulé

14.7 Transport en vrac conformément à l’annexe II du Marpol 73/78 et le code IBC

Non régulé

15.- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlement / Législation spécifique de la substance pour la sécurité, santé et environnement

- La substance n’est pas dangereuse conformément à la directive de Substances dangereuses (67/548/EEC) et la directive de préparations dangereuses (1999/45/EC) de la Communauté Européenne.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique a été réalisée. Pour plus d'information, veuillez contacter le fournisseur.

16.- AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité est fournie uniquement pour l'information, analyse et investigation de la substance définie sans prenant en considération aucune préparation qui contient la substance nommément désignée. Diquino, SA n'offre pas de garanties, exprès ou implicites, et n'assume aucune responsabilité par l'exactitude des données contenues dans ce document.